

433 millions pour les jeunes Québécois

Boisclair dévoile le « plan d'action jeunesse » du gouvernement

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Quelque 433 millions, dont 150 millions de fonds supplémentaires, seront, dans les trois prochaines années, aiguilés par Québec vers un « plan d'action jeunesse » une brochette de mesures destinées à favoriser l'éducation, l'emploi et les conditions de vie des moins de 30 ans.

Hier, le ministre des Relations avec les citoyens, André Boisclair, a finalement dévoilé ce qui se préparait depuis des mois dans les officines gouvernementales. Essentiellement, il mettait de la chair autour des annonces faites par le titulaire des Finances, Bernard Landry, dans le dernier budget. Ces mesures totalisaient quelque 200 millions pour 1998-1999, soit 125 millions de dépenses et 74 millions d'avantages fiscaux.

La révision mécanique des trans-

ports fédéraux pour les jeunes — une formule au prorata de ce groupe — a aussi augmenté de 50 millions annuellement les dépenses dévolues aux jeunes, pour 150 millions d'ici 2001.

Selon le ministre Boisclair, c'est la première fois que le gouvernement québécois propose un plan intégré destiné aux jeunes. Parmi les 70 mesures, autant de « coups de pouce » pour les jeunes, on retrouve des programmes de stage, d'intégration à l'emploi, des sub-

ventions pour la création d'emplois, des mesures pour augmenter les inscriptions en formation professionnelle et pour réduire le décrochage. Le volet « mieux-être » veut venir en aide à ceux qui ont des problèmes de toxicomanie ou d'adaptation sociale.

Pour le jeune député libéral Claude Béchard, le seul message qu'envoie Québec avec cette annonce, « c'est qu'ils sont de la chair à élections ». La dernière fois que le gouvernement Parizeau était venu en aide aux jeunes, c'était juste avant le référendum de 1995, ajoute-t-il.

Le gouvernement n'a rien fait depuis et à l'approche du scrutin, se décide subitement à faire une annonce qui servira de prétexte pour justifier, cet été, une tournée préélectorale de quelques députés péquistes auprès des jeunes.

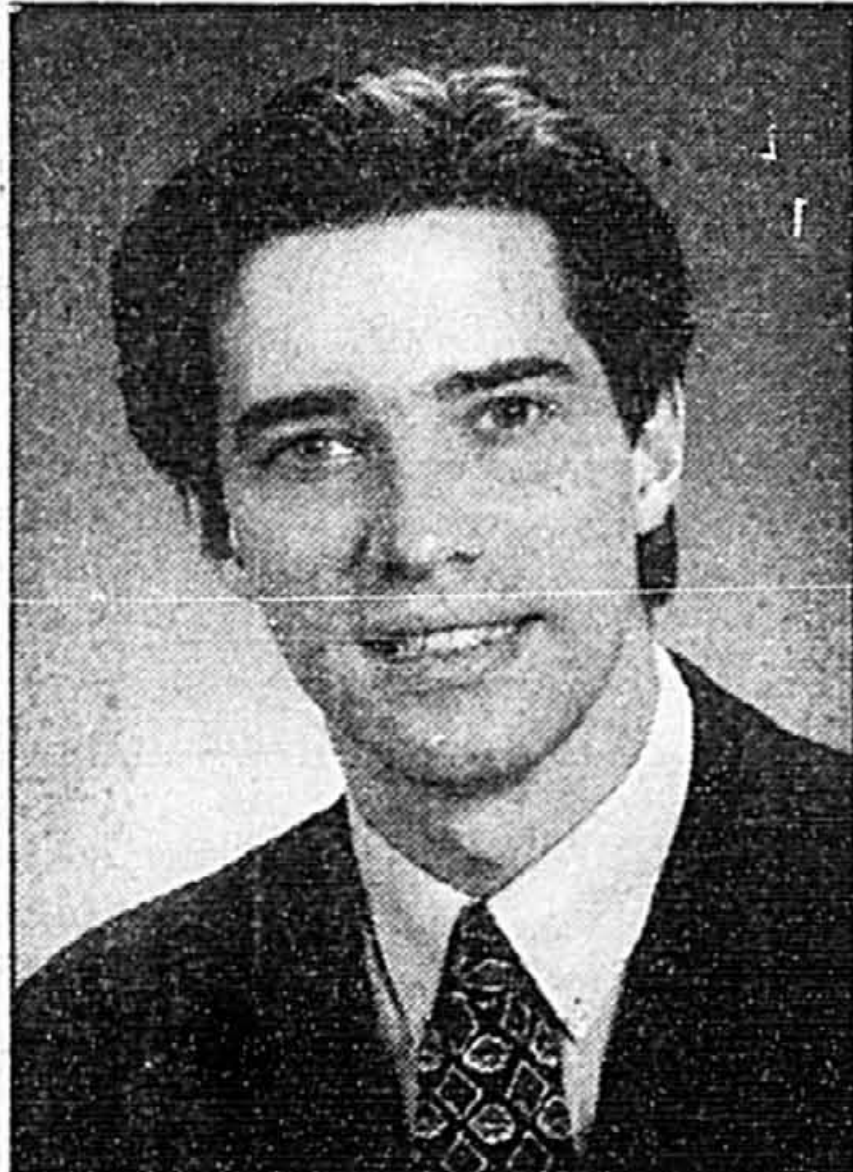
Selon le ministre Boisclair, le

moment de l'annonce a été commandé par l'adoption du plan d'action d'Emploi Québec, une décision annuelle qui sera entérinée d'ici deux semaines.

« On prévoit là-dedans la création de 5000 emplois pour les jeunes. Depuis deux ans, il s'en est perdu 17 000 », commente M. Béchard.

Le plan d'action propose aussi un nouveau « guichet unique » pour les jeunes « pour coordonner les autres guichets uniques que sont les carrefours jeunesse emploi », a ironisé M. Béchard.

Selon lui, il n'y a guère de neuf dans les annonces d'hier. « En plus, on nous apprend que M. Bouchard s'occupera des jeunes une heure par année ». C'est que l'annonce du ministre Boisclair comprend une réunion statutaire entre le premier ministre et le Conseil de la jeunesse.



André Boisclair

Les élections à l'automne de moins en moins probables

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Nouvelle indication que les élections ne sont pas sérieusement considérées pour l'automne, le gouvernement Bouchard reporte à l'automne l'adoption du projet de loi 450, une série d'amendements aux lois électorale et référendaire qui, techniquement, devaient être adoptés avant le prochain scrutin.

Cet indice s'ajoute à plusieurs autres. Des collaborateurs importants de Lucien Bouchard viennent de quitter leur poste, le chef de cabinet adjoint François Leblanc et Marthe Laurence, attachée de presse. En outre, une équipe importante est affectée à la préparation d'une tournée commerciale en Amérique du Sud, au début de novembre. M. Bouchard avait d'ailleurs déjà clairement indiqué sa préférence pour un scrutin au printemps 1999, lors d'une rencontre en mai avec des prêteurs américains. Les organisateurs du PQ avaient alors tenté de minimiser cette information.

Les amendements du projet de loi 450 visent à ajuster la loi référendaire au jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman. Des dispositions pour permettre les dépenses de tiers touchent aussi la loi électorale. Sans amendement, certains articles seraient vulnérables. Québec devrait techniquement convoquer la Chambre avant la reprise normale des travaux, à la mi-octobre.

Avant l'ajournement pour l'été, aujourd'hui, le gouvernement a toutefois forcé l'adoption de deux projets de loi contentieux, le 188 sur les intermédiaires de marchés, parrainé par le ministre des Finances, Bernard Landry, et le 186, la réforme de l'aide sociale de la ministre Louise Harel. À ces deux éléments adoptés grâce au « bâillon » — une disposition d'exception qui permet d'accélérer les débats en Chambre — on devra probablement ajouter un projet de loi spécial pour tirer un trait sur l'affaire du choix du directeur général des élections.

Pour nommer Jacques Girard, un candidat sur lequel tout le monde s'entend, Québec avait besoin d'un amendement spécial à la loi électorale. M. Girard, employé depuis huit ans d'Élections Canada, est domicilié à Ottawa, et n'ayant pas droit de vote au Québec, ne pourrait être admissible au poste de directeur général des élections du Québec. En fait, M. Girard a passé l'essentiel de sa carrière au bureau du DGE à Québec.

Froissé que le gouvernement ne l'ait jamais consulté sur ce choix — des discussions ont eu lieu entre les cabinets de MM. Bouchard et Charest — Mario Dumont a promis hier de refuser son consentement à ce que ce projet de loi soit adopté rapidement, ce qui forcera Québec à l'intégrer dans le « bâillon », un geste peu élégant pour tout ce qui touche les dispositions électorales.



PHOTO REUTERS

Axworthy à l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy (à droite), discute avec l'ambassadeur allemand à l'ONU, Steffen Rudolph, et l'actrice Vanessa Redgrave. M. Axworthy participait hier, aux Nations unies, à une réunion destinée à expliquer un plan d'aide aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Le plan a été mis au point à Vancouver, plus tôt cette année, par les délégués à un sommet international sur les jeunes victimes d'exploitation sexuelle.

Un président de comté invite un dirigeant d'entreprise à la reconnaissance en souscrivant à la caisse du PQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Après les difficultés qu'il a éprouvées à justifier les coûts de la conférence ratée de Churchill Falls, le gouvernement Bouchard se serait bien passé de la nouvelle tuile qui l'a placé dans l'embarras, hier, à l'Assemblée nationale.

La députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, a en effet gêné le Parti québécois en révélant le contenu d'une lettre du président du PQ de sa circonscription au dirigeant d'une usine de fabrication de meubles de Lac-Mégantic, pour solliciter une contribution à sa caisse électorale.

Le signataire, Roger Garant, invite carrément le dirigeant de Bestar à la reconnaissance pour une aide financière qui a permis la relance de l'entreprise, il y a quelques années, au moment où elle connaissait des difficultés.

L'entreprise, qui emploie 350 personnes, a profité d'un investissement de 4,7 millions qui lui avait été consenti par le Fonds de solidarité de la FTQ.

La lettre souligne d'abord l'implication de l'homme d'affaires auprès du Parti libéral du Québec. « Bien qu'il semble que nous soyons adversaires idéologiques, le

Parti québécois fait aujourd'hui appel à votre sens démocratique dans le cadre de sa campagne de financement 1998 », écrit M. Garant en préambule.

Le reste de la courte lettre parle de lui-même. En voici le libellé intégral :

« Non seulement en politique mais aussi en affaires, le sens démocratique s'applique et fait son oeuvre dans le but de développer le Québec. Votre entreprise a su profiter il y a quelques années d'une relance grâce à un investissement substantiel de la part du Fonds de solidarité de la FTQ. Avons-nous besoin de rappeler que les dirigeants du Fonds qui ont permis cet investissement ne sont pas « apparentés » au Parti libéral mais qu'ils ont plutôt des affinités avec le Parti québécois. Cela ne les a pas empêchés d'investir temps et argent pour faire progresser votre entreprise.

« C'est dans ce sens non partisan que nous faisons appel à vous dans le cadre de notre campagne de financement. Nous apprécierions que vous sachiez reconnaître les actions posées par des personnes qui, idéologiquement, avaient peu de lien avec vous mais qui sont quand même venues en aide à votre entreprise.

« Nous comptons sur votre soutien personnel et/ou sur celui de certains de vos dirigeants qui souhaiteraient apporter leur contribution au Parti québécois », écrit Roger Garant, président du PQ de Mégantic-Compton. En post-scriptum, il invite l'éventuel donateur à faire connaître ses « coordonnées », afin qu'on puisse lui retourner des reçus pour fins d'impôt.

La loi électorale du Québec interdit les contributions aux partis politiques par les entreprises ou organismes. Seuls les personnes peuvent le faire. Là, on invite une personne à souscrire à la campagne de financement du PQ, mais...

Interrogé par l'opposition libérale, le premier ministre Lucien Bouchard a mis le verbatim de cette lettre sur le compte de la naïveté et de la « candeur politique ».

« Nous allons tous reconnaître que ce n'est pas la lettre la plus délicate qui puisse s'envoyer. On va reconnaître ça. C'est évident. C'est une lettre qui est naïve, qui fait part de beaucoup de candeur politique et je pense en effet qu'il n'était pas forcément opportun de rappeler un prêt obtenu du Fonds de solidarité et d'établir des similitudes politiques avec le Fonds. Il y a beaucoup de monde au Fonds. Je suis convaincu qu'il y en a de tous

les partis », a expliqué le premier ministre en ajoutant qu'on « devrait présumer de la bonne foi » de l'auteur.

Le ministre Guy Chevrette, également appelé à se prononcer sur cette question embarrassante, a parlé de naïveté, mais aussi de transparence. « Y a-t-il en effet plus compromettant qu'une lettre ? » a-t-il fait observer en lançant aux libéraux qu'ils n'avaient pas de leçons à donner, eux qui ont organisé un déjeuner à « 3000 \$ pour aller manger une toast avec Jean Charest ».

Le critique de l'opposition en matière de Justice, Thomas Mulcair, a vu du chantage dans cette lettre. « Il y a un message clair qui a été envoyé : il faut que tu nous dises merci pour ce que tu as reçu et « watch-toe » la prochaine fois si tu ne paies pas », a-t-il exposé en soulignant que le chantage était défini à l'article 346 du Code criminel.

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, a répondu que si l'opposition n'était pas d'accord avec l'interprétation voulant qu'il se soit agi là de la lettre d'un naïf, elle n'avait qu'à soumettre le cas à « un officier parfaitement impartial », le directeur général des élections.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le prix de l'arrogance

Les Québécois ont réagi avec stupeur en découvrant qu'Hydro-Québec, avec la bénédiction enthousiaste du gouvernement Bouchard, avait englouti 1,6 million dans une opération de relations publiques, d'ailleurs ratée, pour présenter sous un jour favorable une entente avec Terre-Neuve pour un investissement hydroélectrique majeur à Churchill Falls.



Alain Dubuc

Ce qui a choqué les gens, ce n'est pas seulement la question d'argent. Ils savent hélas! fort bien que les gouvernements gaspillent. Si l'aventure de Churchill Falls a fait tant de bruit, c'est qu'elle est le symptôme d'un problème plus profond, une certaine culture du pouvoir, manipulatrice et obsédée par l'image.

Ce qui frappe d'abord dans ce fiasco, c'est ce que l'on pourrait appeler le syndrome du bunker, les gestes parfois insensibles d'un gouvernement coupé de son environnement.

Que M. Bouchard ait suggéré, de façon « conviviale » comme il l'admet, de confier l'organisation de l'événement Churchill Falls à la firme National est une chose. Mais qu'il n'ait pas ensuite eu les réflexes élémentaires de rappeler à son entourage des consignes d'austérité que l'on impose ailleurs, et qu'il ne se soit pas ensuite enquis du coût du faste spectacle dont il était la vedette, sont des signes d'un troublant manque de sensibilité.

À cela s'ajoute le fait qu'il est difficile de départager, dans cette opération, ce qui relève de l'administration publique et ce qui tient de la stratégie partisane. En mars dernier, donc avant la venue de Jean Charest, les scénarios d'élections hâtives se multipliaient, ne l'oublions pas. L'opération Churchill Falls permettait d'insister sur deux thèmes éminemment électoraux : la croissance économique et le partenariat avec une province voisine. Le fait que M. Bouchard ait proposé que l'on fasse appel à Luc Lavoie, vice-président de National, son ancien chef de cabinet et ami personnel, n'aide pas à dissiper ces soupçons.

Évidemment, on a renvoyé la balle à Hydro-Québec, qui a payé les factures. Mais comment se fait-il qu'on ait donné carte blanche à Hydro-Québec, qui a récemment mis le gouvernement dans l'eau chaude avec ses dépenses somptuaires? Il y a, peu importe les présidents, une tradition d'arrogance à Hydro-Québec qui a manifestement été renforcée par la symbiose qui s'est opérée, pendant la crise du verglas, entre le cabinet Bouchard et la direction de la société d'État.

Mais il y a un autre problème. Hydro-Québec, malgré les compressions, dispose d'une armée de communicateurs. Ils sont une bonne centaine. De son côté, le gouvernement du Québec s'entoure de spécialistes en communications, de stratèges, de fabricants d'images. Pourquoi faire appel à une firme extérieure, pas seulement pour des questions logistiques, mais pour développer une stratégie de communication? Bienvenue à la démocratie par consultants interposés, aux frais du contribuable.

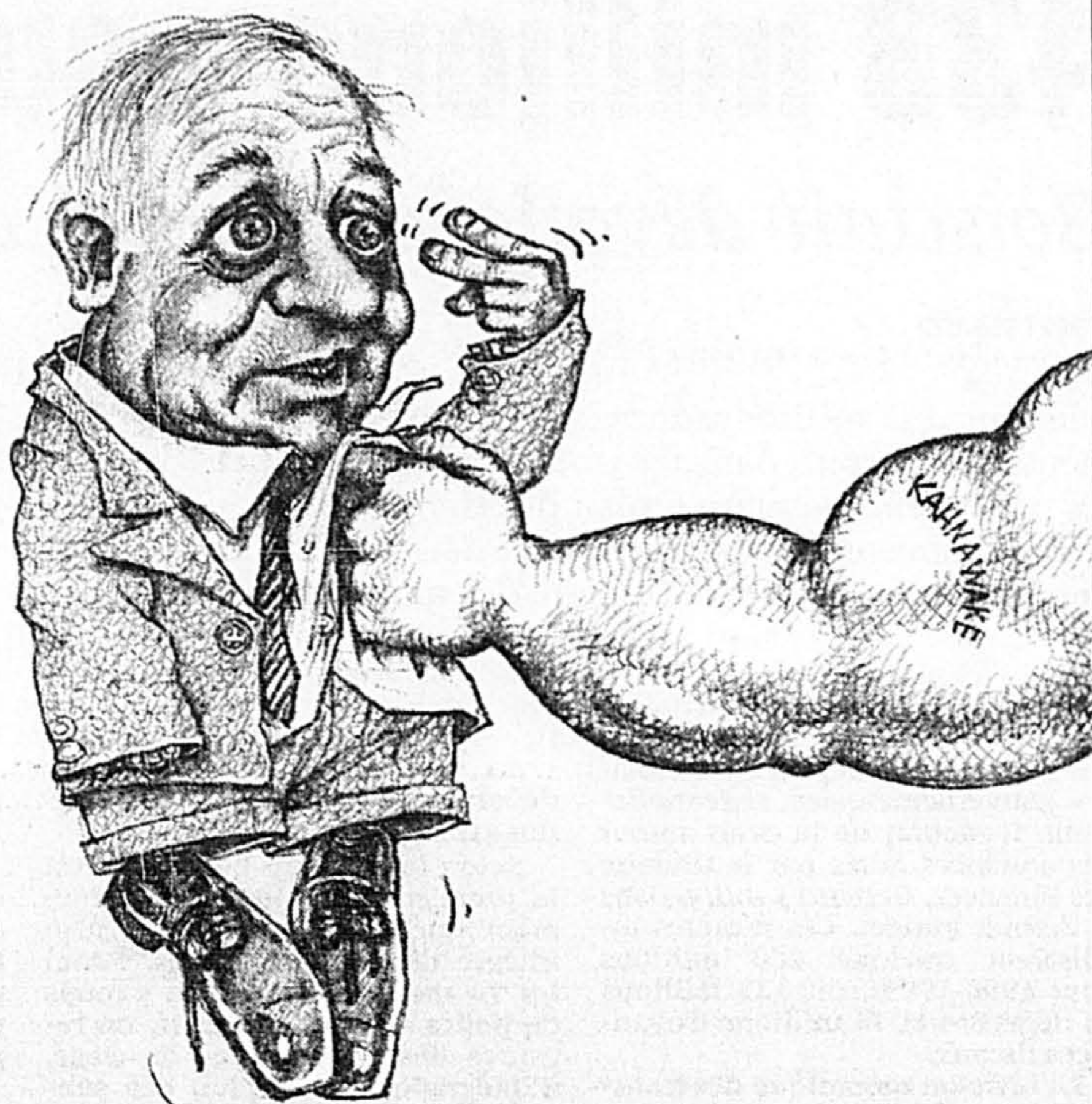
Et on sait pourquoi. Les citoyens auraient été aussi bien informés si les premiers ministres des deux provinces avaient annoncé leur projet à St-John ou à Québec. Pourquoi déplacer des journalistes à grands frais au Labrador? Pour le show. Pour fournir aux chaînes de télévision les images dont elles ont besoin.

Ce que l'on retiendra de cette histoire, c'est l'arrogance, tant celle d'Hydro que celle du gouvernement, dont l'illustration la plus éclatante aura été l'idée même d'organiser un événement de relations publiques dans le Grand Nord sans avoir d'abord discuté avec les Innus. Il fallait le faire, quand on sait que le principal obstacle au développement hydroélectrique du Nord a été le refus des autochtones et leur succès face à l'opinion publique mondiale.

Le gouvernement Bouchard a voulu tenter le diable. La leçon est venue rapidement. Sans dépenser un sou, sans consultants prestigieux, les Innus, ce fameux 9 mars, ont réussi à faire passer leur message partout sur la planète. La simplicité a aussi ses vertus.

...ET ÇA CONTINUE

R'GARDE-MOI BEN
DANS LES YEUX!
ON... NÉ...GO...CIE...
C'EST-TU CLAIR!



DROITS RÉSERVÉS

Dédramatiser l'écologie

La protection de l'environnement est un domaine où les gouvernements éprouvent beaucoup de mal à décider ce qu'ils doivent faire, et encore plus de difficultés à passer de la parole aux actes.

Il y a quelque temps, on parlait énormément des pluies acides et de leurs ravages. Il en est maintenant beaucoup moins question, depuis la signature d'un accord avec les États-Unis. D'une part, parce que l'accord a entraîné une diminution de certaines émissions nocives dans l'atmosphère et, d'autre part, parce qu'on s'est aperçu que certains dégâts, attribués aux pluies acides, sont dus à d'autres causes. C'est ainsi que, dans l'Est du Québec, les pluies acides tombent aussi fort qu'avant, en dépit de tous les efforts.



Frédéric Wagnière

Pour mieux mesurer l'efficacité de l'État dans sa lutte contre la pollution, les libéraux ont promis, en 1993, de créer un poste de commissaire à l'Environnement, responsable devant le Parlement. Trois ans plus tard, le gouvernement fédéral a effectivement créé ce poste dans le cadre du bureau du Vérificateur général. En gros, le travail du commissaire à l'environnement et au développement durable consiste à veiller à ce que la volonté du Parlement soit reflétée adéquatement dans la gestion gouvernementale.

Sa responsabilité à l'égard de l'environnement est ainsi semblable à celle du Vérificateur général. Il ne détermine pas les politiques, il en mesure l'efficacité.

Cette approche comporte de grands avantages. En soulignant les erreurs au fur et à mesure qu'elles sont commises, on peut contribuer à l'éducation des politiciens et des fonctionnaires, dans un domaine relativement nouveau. Cela permet, notamment, de faire ressortir le fait que la protection de l'environnement n'est pas seulement l'affaire des ministères concernés par la transformation directe

de l'environnement, comme l'Énergie, l'Agriculture et, bien sûr, l'Environnement lui-même.

Le ministère des Finances, par exemple, peut avoir un effet énorme sur l'environnement par le biais de sa réglementation de l'impôt qui dirige les pratiques des entreprises et des particuliers, soit dans un sens qui les encourage à protéger l'environnement, soit, au contraire, vers le j'en-foutisme et la dissimulation.

Cet examen minutieux des rapports entre la gestion gouvernementale et l'environnement permettra aux députés aux Communes de mieux saisir la complexité des problèmes et d'élaborer des politiques pragmatiques, c'est-à-dire efficaces sans être trop coûteuses. En effet, la politique du gouvernement est souvent plus politique que pratique. Par exemple, le premier ministre Chrétien a promis, lors du Sommet de Kyoto, en 1997, de diminuer les émissions canadiennes de gaz à effet de serre à un rythme plus rapide que les États-Unis. Mais personne ne sait si c'est praticable ou même souhaitable.

Une attitude plus terre à terre au sujet des activités du gouvernement et de la protection de l'environnement devrait dissiper en partie la méfiance qui règne dans beaucoup d'industries. En effet, les chefs d'entreprises ont souvent l'impression que les problèmes écologiques sont exagérés par la volonté des politiciens de faire du « millage » à leurs dépens. Un examen plus rigoureux des activités du gouvernement pourrait encourager les industriels à aborder le problème d'une façon plus constructive.

Dans l'esprit de beaucoup de gens, le développement durable est un euphémisme pour la limitation de la croissance économique. Une des grandes tâches du commissaire à l'environnement et au développement durable doit être de bien faire comprendre qu'il n'est pas nécessaire de diminuer la croissance pour protéger l'environnement, comme il n'a pas été nécessaire de la limiter pour offrir de bonnes conditions de travail aux employés ou une comptabilité fiable aux actionnaires. L'important est de ne pas dramatiser les problèmes écologiques et d'être de bonne foi dans la recherche de solutions.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Vivements des compteurs d'eau!

■ Après avoir connu un mois de mai chaud et sec, entraînant de sérieux problèmes aux semis printaniers et même à l'approvisionnement en eau de certaines municipalités, comme ce fut le cas à Pierrefonds, je suis toujours étonné de voir des gens arrosant, avec une quasi-jouissance, leur entrée de garage, leur trottoir et autre patio.

À chaque fois, ça me rappelle comment nous sommes loin d'une « conscience sociale ». Sommes-nous rendus au point où nous aurons besoin de la police pour nous faire réfléchir à ce genre d'irresponsabilité collective? Ou alors, vivement des compteurs d'eau!

Richard DAGENAIS
Laval

Statu quo : pour un débat intelligent

■ J'ai trouvé très intéressants les commentaires de Mme Jérôme-Forget sur les mérites du statu quo. La situation linguistique étant maintenant protégée par la loi 101, elle-même validée par la Cour suprême du Canada, la lutte engagée par les souverainistes est devenue purement idéologique. On pourrait même la qualifier d'une autre époque.

L'hostilité du reste du Canada face au Québec devrait nous inciter à nous engager dans cette voie suggérée par Mme Jérôme-Forget.

Quel dommage que si peu d'intellectuels s'arrêtent à y penser, comme si il était interdit de débattre du statu quo. J'espère un débat intelligent sur le sujet et je souhaite que Mme Jérôme-Forget ne sera pas crucifiée pour avoir osé en parler.

René GINGRAS

Mégaprogrès

■ Les plus grands progrès dans l'histoire passent inaperçus, peut-être parce qu'ils coûtent trop peu en comparaison des mégaprojets financés par les deniers publics et qui font actuellement la manchette.

Prenons la varicelle, une maladie horrible et contagieuse qui tuait, à l'époque, quatre à cinq millions de personnes annuellement dans le monde. Ce fut la première et la seule maladie éradiquée grâce à la vaccination. C'était en 1978, après que l'homme fut allé sur la lune. Qui s'en souvient?

Deux autres maladies sont aussi sur le point de disparaître ou presque : la polio et la rougeole. À chaque année, la polio handicapait environ un demi-million d'enfants et la rougeole en tuait au moins deux millions. Or, les enfants peuvent être protégés contre ces deux maladies pour moins de deux dollars chacun. L'Agence canadienne de développement international vient d'annoncer sa participation à une initiative de l'Organisation mondiale de la santé visant à éradiquer ces maladies. Dix millions de dollars par année pendant cinq ans.

Trois fois BRAVO! Mais qui l'a remarqué?

L'ACDI et le club Kiwanis méritent aussi nos sincères félicitations pour leurs efforts dans l'élimination des carences en iode, première cause mondiale de débilité mentale. Il n'en coûte que cinq cents par personne par année pour ioder le sel. Bientôt, tout le monde pourra, comme nous, prendre le sel iodé... pour acquis!

Polio, rougeole et carence en iode faisaient l'objet de trois des vingt-quatre engagements du Sommet mondial pour les enfants, tenu en 1990.

Le Canada s'est aussi engagé, en 1990 puis en 1994, à l'objectif de réduire de moitié le taux de mortalité maternelle parce que 600 000 femmes, âgées de quinze à dix-neuf ans pour la plupart, meurent chaque année de causes reliées à la grossesse et à l'accouchement. L'investissement aurait dû être de deux cents millions de dollars par année pour des programmes de santé maternelle, incluant la planification familiale, le suivi de la grossesse et de l'aide qualifiée lors de l'accouchement. Cependant, déficit oblige(?) les contributions canadiennes stagnent à 50 millions.

J'invite monsieur le ministre



Paul Martin

Paul Martin à rendre l'ACDI capable d'investir dans la santé maternelle, un mégaprogrès pour l'humanité. À deux cents millions par année, on va peut-être le remarquer et quelqu'un pourrait toujours en faire l'objet d'un document multimédia!

Pamela WALDEN-LANDRY
Montréal

Le « caractère unique » embête les séparatistes

■ La déclaration de Calgary a fait l'objet, il y a deux semaines, d'un examen factice à relents de jambette. Belle occasion pour les politiciens de toutes couleurs de se faire aller les babines. À cet effet, d'aucuns clament que ladite déclaration n'est pas acceptable si le « caractère unique » du Québec qu'elle contient a moins de poids que la « société distincte » mentionnée par tout un chacun au fil des ans.

Je vois mal comment une telle affirmation peut être faite quand ces mêmes gens refusent de donner un sens précis tant à « société » qu'à « distincte ». Certains parlent de société distincte par rapport à la culture et à la langue, dans un contexte qui signifie culture française et langue de Molière. Un contexte qui exclut donc les autochtones, les anglophones et les allophones. D'autres associent distincte à différente. D'autres encore y voient un élément d'autonomie politique supplémentaire. D'autres, finalement, un maillon menant à la séparation.

L'expression « société distincte » s'appropriera à toutes sortes de sautes et entretiendra un dialogue de sourds tant que les mots dont elle se compose n'auront pas été définis. Idem pour le mot et l'adjectif « québécois » dont la saveur peut devenir exclusive, selon l'orateur, l'auditoire ou les circonstances. On appelle ça de l'« enfiroupage ».

Au moins, dans la déclaration de Calgary, on peut lire que « le caractère unique de la société québécoise, constitué notamment de sa majorité francophone, de sa culture et de sa tradition de droit civil, est fondamental pour le bien-être du Canada », ce qui identifie la société québécoise comme étant différente et inclusive.

Ce qui importe, ce n'est pas de disposer de plus de droits que le voisin, pour avoir le plaisir de lui faire un pied de nez, c'est de reconnaître l'égalité des gens dans leur diversité. C'est de savoir que chaque partie du pays est apte à s'épanouir à sa façon dans un cadre où les richesses, les liens sociaux, économiques et familiaux tissés de longue date, la taille de la population et celle du territoire, pour ne nommer que ceux-là, sont une source aux échelles nationale et internationale.

L'égalité, la différence, l'autonomie régionale, voilà des assises solides sur lesquelles bâtir ou, dans le cas du Québec, rebâtir l'économie, ce fondement du bien-être des familles.

Jean-Claude LEFEBVRE
Sutton-Junction

Opinions

Les nouvelles routes internationales ne désavantagent pas Air Canada

DAVID M. COLLENETTE

L'auteur est ministre fédéral des Transports.

Mon annonce du 2 juin dernier au sujet de l'allocation de nouvelles routes aux transporteurs aériens canadiens a fait couler beaucoup d'encre. Certains prétendent qu'Air Canada est injustement désavantagé par rapport à Canadien. D'autres, dont certains députés du Bloc québécois, se portent à l'attaque contre la politique du gouvernement fédéral en matière de transport aérien international en l'accusant de désavantager le Québec. Permettez-moi de rectifier le tir.

Je pense qu'il est essentiel d'ouvrir l'accès aux divers marchés pour notre industrie du transport aérien, ce qui demeure un objectif principal du gouvernement. Nous avons toutefois d'autres objectifs. Nous voulons également nous assurer que l'industrie du transport aérien au Canada demeure viable et, par dessus tout, compétitive. C'est pourquoi notre libéralisation se veut progressive.

Toute décision du gouvernement doit donc tenir compte du désir d'Air Canada d'obtenir davantage de routes et de la préférence de Canadien pour une certaine stabilité pendant qu'elle met en oeuvre son programme de réorganisation de quatre ans. Cette libéralisation progressive assurera ainsi un milieu compétitif dont tireront profit, en fin de compte, les consommateurs.

Ce qui est en jeu ici, ce sont des questions comme la concurrence dans notre marché aérien intérieur, des milliers d'emplois et les avantages pour les collectivités et les voyageurs partout au pays. Dénigrer ces questions sous prétexte qu'elles sont de nature politique revient à favoriser une situation de monopole avec tous les risques quelle peut comporter.

Malgré le scepticisme de certains, je suis convaincu que mon annonce du 2 juin fournit à Air Canada des routes additionnelles dont la portée stratégique est importante; des routes qui, soit dit en passant, étaient souhaitées par Air Canada. En particulier, Air Canada a fait savoir qu'un service quotidien entre Toronto et Hong Kong était une priorité. Celle-ci lui a été accordée.

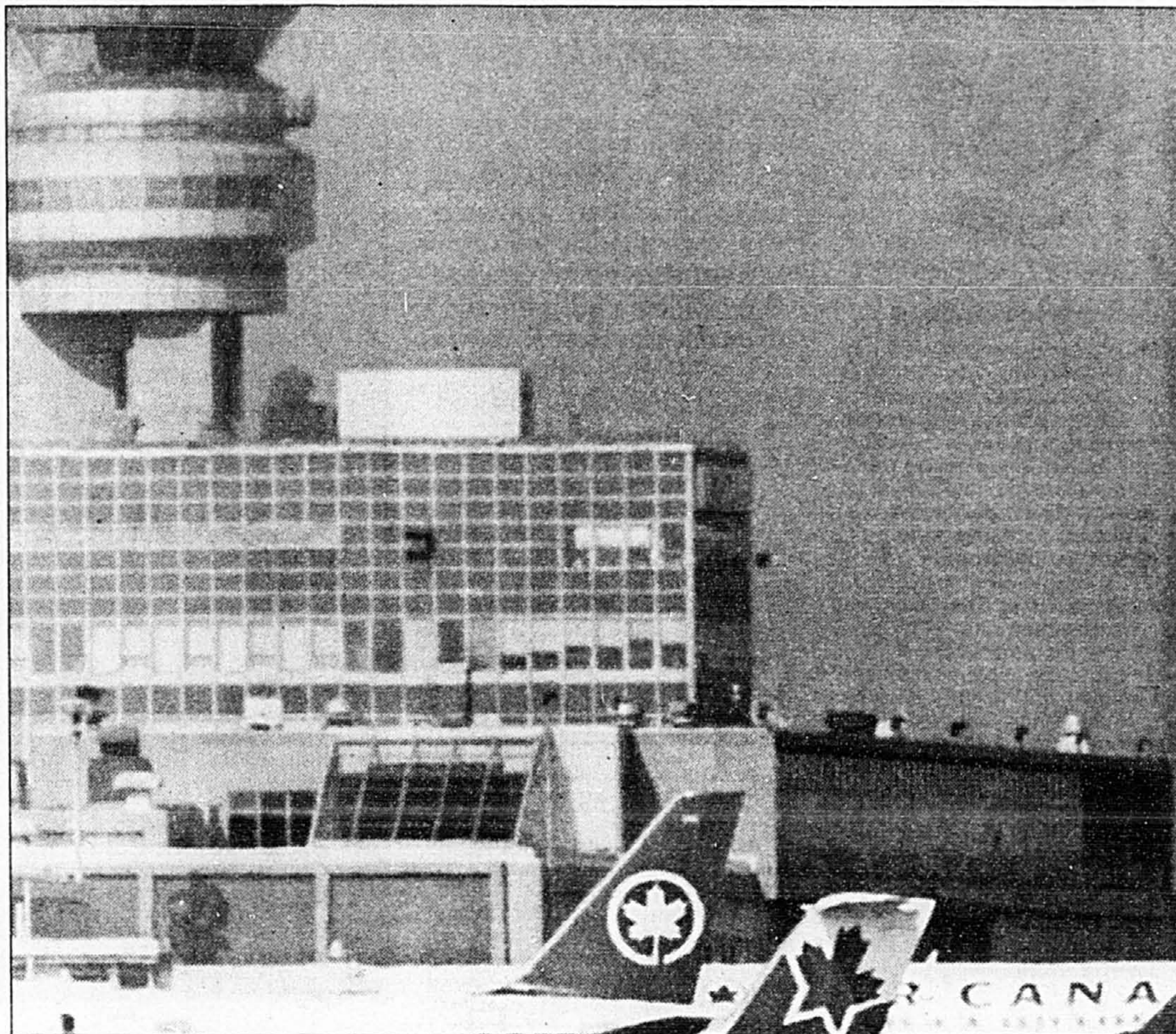
De même, Air Canada a déclaré que le renforcement de ses alliances commerciales avec ses partenai-

res de STAR Alliance, par l'entremise de nouveaux services à partage d'indicatif, était sa principale priorité stratégique. La compagnie a aussi obtenu ce qu'elle voulait dans ce cas-ci.

Air Canada voulait également Taiwan. Elle l'aura probablement quand ce marché aura atteint la taille prévue dans notre politique pour absorber un second transporteur, à savoir 300 000 passagers de vols réguliers par an entre le Canada et Taiwan.

Le seuil de 300 000 passagers par an a été fixé pour permettre de prendre des décisions qui soient plus transparentes et prévisibles sur la désignation d'un second transporteur canadien. À ce moment-là, Air Canada a applaudi ce critère, car il donnait aux règles une plus grande clarté et définissait le critère sur lequel se fonder pour prendre de telles décisions. Je suis toujours convaincu que ce critère est dans l'intérêt public, puisqu'il permet de dépolitiser les décisions et de les rendre moins arbitraires, et donne aux transporteurs la possibilité de planifier leurs affaires en fonction des résultats obtenus dans le marché. En réalité, je suis stupéfait qu'Air Canada soit déçu et surprise de s'être vu refuser l'octroi de routes pour des marchés dont le nombre de passagers se situe au-dessous du seuil de 300 000 tel que fixé dans notre politique — politique qu'Air Canada connaissait et avait désirée et applaudie à l'époque.

J'aimerais ajouter que, durant les dernières années, Air Canada s'est vu désigner plus de 20 routes, incluant Hong Kong, la Belgique, Israël, la Grèce et la Scandinavie. De plus, Air Canada a bénéficié fortement de l'entente « ciel ouvert »



Durant les dernières années, Air Canada s'est vu désigner plus de 20 nouvelles routes, incluant Hong Kong, la Belgique, Israël, la Grèce et la Scandinavie.

entre le Canada et les États-Unis, tout comme Canadien d'ailleurs.

Enfin, je me suis engagé dans mon annonce à examiner toute la question de l'affectation des routes dans un an en vue d'approuver d'autres affectations, s'il y a lieu.

J'espère avoir démontré qu'Air Canada peut s'attendre à tirer grandement profit de ma récente annonce. Je conviens que lorsqu'Air Canada tire profit de la politique, Montréal en tire profit également ainsi que le reste du Québec, sans parler du reste du pays. Ce qui n'est pas dit, cependant, c'est que le Québec tire également partie des

nouvelles routes affectées à Canadien. Prenez ces faits en considération: Canadien a 1 300 employés au Québec, dont environ 500 à Montréal; Canadien a été recrutée pour les deux dernières missions commerciales du Québec, notamment pour le dernier voyage du premier ministre en Nouvelle-Angleterre; et la société régionale affiliée à Canadien, Inter-Canadien, dessert davantage de collectivités québécoises qu'Air Canada! Mon message est simple: le Québec, comme le reste du pays, profite tant des possibilités octroyées à Canadien que de celles octroyées à Air Canada.

Pour conclure, j'aimerais signaler que la politique canadienne sur le transport aérien international n'est pas statique. Elle continuera d'évoluer au fur et à mesure que les besoins de tous les intervenants seront pris en considération et que les répercussions sur les options de transport aérien des Canadiens seront évaluées.

Notre politique vise à libéraliser nos marchés, mais de façon progressive. Je m'attends à ce qu'Air Canada continue de tirer profit grandement de ce processus tout comme les résidents de Montréal et d'autres collectivités canadiennes.

Éducation: pour en finir avec la bureaucratisation systématique

Il est urgent de redonner aux professeurs la souveraineté de leurs salles de classe

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

L'auteur est étudiant en sciences humaines, profil monde, au collège Ahuntsic.

Il est désormais coutumier d'affirmer que le système d'éducation québécois court à la dérive. Manque de professeurs, affaissement du niveau de l'enseignement par la démocratisation de l'éducation, nivellement par le bas, surbureaucratisation des structures éducationnelles liées au ministère. Et cette liste pourrait se poursuivre indéfiniment.

Tous ces maux contribuent à faire de notre réseau éducatif une plaie ouverte et si purulente que personne n'ose l'affronter courageusement afin de la désinfecter décisivement. La seule mesure supposément significative que les responsables du gouvernement ont tenté d'appliquer consiste en une simili-transformation des piliers du système scolaire, afin qu'il repose dorénavant sur l'affiliation linguistique des commissions scolaires plutôt que sur la confessionnalité de celles-ci. Donnant fausement l'impression d'apporter des correctifs concrets à cette crise institutionnelle que vit l'enseignement au Québec, ce changement n'est en vérité qu'une mesure médiatique sans importance réelle qui sert à occulter l'ensemble des graves problèmes qui touchent notre réseau éducatif et qui le mènent directement au gouffre de la faillite et de l'échec.

Trente-cinq ans après la déposition des premières recommandations du rapport Parent, il est légitime de se demander ce qu'est devenu le système d'éducation. Est-il vraiment exemplaire et enviable de par le monde, tel que nous le décrivent les bureaucrates du ministère de l'Éducation, flanqués, lorsqu'ils affirment cela, des syndicats enseignants et étudiants? Ou serait-il plutôt devenu progressivement un terreau de la médiocrité, qui a perdu sa vocation première qui est d'instruire la jeune génération, et qui conduit cette même génération sur la voie de

l'inculture généralisée et de la bêtise collective.

Ainsi, en tout premier lieu, nous est-il possible d'observer à quel point le réseau scolaire québécois n'est plus apte à transmettre la culture et les savoirs aux jeunes étudiants. Ayant peu à peu cédé à la lubie « méthodologiste » des bureaucrates du ministère de l'Éducation, le système d'éducation a désormais comme tâche, non pas de cultiver et d'instruire la jeunesse, mais bien de la robotiser en lui inculquant à tout prix le sens de la méthode. Effectivement, du moins en est-il ainsi au niveau secondaire et collégial, l'essentiel n'est plus d'apprendre à l'étudiant les grands moments de l'histoire québécoise, de lui faire découvrir les oeuvres incontournables de la littérature universelle ou de lui présenter les pensées politiques qui ont défini le vingtième siècle, mais bien, entre autres, de lui apprendre à faire une recherche, à synthétiser sa pensée et à découvrir le monde de l'informatique. On a donc ainsi insidieusement transformé chaque cour en une classe de méthodologie camouflée. Et, comme si ce n'était pas assez, on a même poussé l'audace (la bêtise?) au point d'instaurer aux niveaux collégial et secondaire des cours de méthodologie, qui sont les symboles de l'abdication du savoir intellectuel sur l'autel de la sacro-sainte méthode. Au diable la science politique, l'histoire, la littérature, l'économie ou la philosophie. Désormais, ces matières ne serviront plus que de tremplin, afin de faire accéder les étudiants au monde éclairé et éclairant de la technicité. On semble avoir oublié que si la méthode est un élément essentiel afin d'en venir à une compréhension réelle de la matière et du savoir, celle-ci ne doit pas faire l'erreur de devenir le but de l'apprentissage, plutôt que le moyen, car en faisant cela on banalise de fait le savoir, afin d'en faire un simple instrument vers le but idyllique de la technicité.

Ainsi pouvons-nous constater qu'il est impératif de rétablir la culture générale comme prisme à travers lequel on doit orienter et observer l'éducation. L'héritage qui nous est légué ne peut être sacrifié purement et simplement à la volonté d'uniformisation qui nous touche collectivement. Les efforts des professeurs ne doivent plus s'orienter vers la

transmission d'une technique, mais bien d'une discipline qui possède ses spécificités méthodologiques propres et qui ne peut être galvaudée impunément en fonction des lubies idéologiques des bureaucrates du MEQ.

Les bureaucrates. Parlons-en de cette horde de fonctionnaires québécois qui est en grande partie responsable de la déroute que nous avons observée ci-haut. Si le réseau éducatif connaît une telle débâcle, c'est entre autres parce que le siège de l'enseignement et des pouvoirs de décision pédagogiques s'est peu à peu déplacé des salles de classe, et plus spécifiquement des professeurs, vers l'armée de psycho-pédagogues aguerris qui tiennent en otage le ministère de l'Éducation.

Testant sur lui, et par conséquent sur les étudiants, leurs « sciences cognitives » et autres arnaques métaphysiques qui ont peu à voir avec la transmission du savoir, ils ont peu à peu transformé le ministère de l'Éducation en caserne de recrutement pour leurs confrères sortis tout droit des facultés de psychopédagogie et de sciences de l'éducation. Professant une litanie d'inepties qui visent à développer l'estime « socio-affective » des étudiants pour eux-mêmes, leur « capacité à communiquer avec leur milieu » et autres bêtises du genre, ils ont eux aussi oublié que la transmission du savoir est davantage une affaire de compétence individuelle et d'expérience personnelle que de théories vaseuses sorties tout droit de leurs manuels de psychologie.

Tout une initiative et originalité possible des professeurs, ils appliquent leur mé-

thode uniformisatrice partout sur leur passage, sans aucune considération pour ceux qui exercent le réel travail d'enseignement, les enseignants.

Face à ce grave problème de bureaucratisation excessive, il est urgent de redonner aux professeurs la souveraineté de leur salle de classe. Il est plus que temps que les fonctionnaires et autres gratte-papiers du genre cessent de confectionner les programmes de cours, sous la fallacieuse argumentation que ceux-ci connaissent la psychologie des étudiants. Il est impératif que les professeurs puissent de nouveau enseigner ce qu'ils jugent adéquat, car dans le cadre du système scolaire, seuls ceux-ci ont une connaissance réelle des savoirs à transmettre et des connaissances à inculquer aux étudiants. Il est grand temps qu'ils récupèrent leurs droits et responsabilités, qui ont été et sont toujours, bien que trop monopolisés par les bureaucrates du MEQ.

Ainsi, comme nous avons pu le constater, ce grave problème qu'est la disparition de la culture est essentiellement causé par le bureaucratisme aigu qui pervertit nos structures éducatives.

Il est temps de mettre un terme au monopole « fonctionnaire » afin de rétablir les choses comme elles devraient l'être: une culture générale composée de savoirs transmis par les professeurs qui sont les maîtres de leur discipline et à qui ont droit de donner la responsabilité morale de transmettre l'héritage culturel.

Nous devons absolument en finir avec la bêtise méthodologique et la bureaucratisation systématique.

La santé culturelle d'une génération en dépend pleinement. Agissons. Il y a urgence en la demeure.

Si le réseau éducatif connaît une telle débâcle, c'est entre autres parce que le siège de l'enseignement et des pouvoirs de décision pédagogiques s'est peu à peu déplacé des salles de classe, et plus spécifiquement des professeurs, vers l'armée de psycho-pédagogues aguerris qui tiennent en otage le ministère de l'Éducation.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CHIAPAS

Échec parlementaire

■ Une commission parlementaire, chargée de trouver une issue au conflit du Chiapas, a totalement échoué dans sa tentative de relancer le dialogue, interrompu depuis près de deux ans, entre la guérilla zapatiste et les autorités. Après un séjour de deux jours au Chiapas, la Commission de concorde et de pacification (CO-COPA), composée de parlementaires appartenant à tous les partis représentés au Congrès mexicain, est rentrée bredouille à Mexico sans avoir pu réaliser son principal objectif: rencontrer le chef des zapatistes, le sous-commandant Marcos, pour le convaincre de reprendre les négociations avec Mexico. Insistant dans le même temps sur le haut degré de violence qui persiste au Chiapas, la COCOPA a demandé au gouvernement de « cesser ses actions tendant à utiliser la force pour régler le conflit ».

d'après AFP

JÉRUSALEM

Politique de quotas

■ Avouant officiellement pour la première fois mener une politique de quotas, des fonctionnaires israéliens ont confié hier que la préoccupation du gouvernement concernant Jérusalem était de ne pas voir la population arabe dépasser la barre des 30 %. Ce taux figure dans le plan remis hier au premier ministre Benjamin Netanyahu par une commission chargée du développement de la ville jusqu'en 2020. Selon les chiffres cités par cette commission, la ville comptait en 1995 174 000 Arabes et 417 000 Juifs. Les Palestiniens représentaient alors 29,5 % de la population contre 25,8 % en 1967. Si la natalité arabe reste aussi élevée et que certains juifs continuent de quitter la Ville sainte, les Palestiniens pourraient représenter 40 % de la population en 2020, s'inquiète la commission. Ziad Abou Ziad, membre du Conseil législatif palestinien, a dénoncé ces plans en parlant d'une « approche raciste » des choses qui fait part du « nettoyage ethnique » auquel se livrerait Israël à Jérusalem-Est.

d'après AP

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Législatives serrées

■ Quelque huit millions de Tchèques sont appelés aux urnes aujourd'hui et demain pour des élections anticipées qui devraient amener au pouvoir une coalition minoritaire dirigée par les sociaux-démocrates en remplacement du gouvernement de droite actuel. Les Tchèques en général, le président Vaclav Havel en tête, s'accordent à prédire la victoire du parti social-démocrate CSSD de Milos Zeman, mais, avec ses 27 % d'intentions de vote, ce mouvement en sera réduit à mettre sur pied une coalition minoritaire avec les Chrétiens-démocrates, et peut-être aussi avec le pittoresque Parti des retraités (DZJ). La survie d'un gouvernement issu d'une alliance aussi hétéroclite paraît incertaine.

d'après AFP

AFRIQUE DU SUD

Armes chimiques

■ Des tonnes de substances chimiques mortelles produites par les services du gouvernement à l'époque de l'apartheid ont été jetées à la mer en 1993, a révélé hier un général sud-africain devant la Commission Vérité et Réconciliation (TRC). Le général Niel Knobel, ancien chef des services médicaux militaires, a indiqué que l'Afrique du Sud avait été contrainte de détruire ses stocks après avoir adhéré à la Convention internationale sur les armes chimiques le 14 janvier 1993. Selon lui, 20 tonnes de plastique ont été jetées le 27 janvier 1993 dans l'océan Indien, à environ 200 km au large du cap des Aiguilles, le point le plus au sud d'Afrique. Parmi les produits détruits se trouvaient de la cocaïne et de l'ecstasy ainsi que des agents invalidants destinés à réduire les capacités mentales des ennemis, a-t-il ajouté.

d'après AFP

« Rendez-nous nos fils »

Les familles des soldats servant au Kosovo sont excédées

d'après AFP
BELGRADE

La colère monte dans les familles de soldats yougoslaves servant au Kosovo après la mort mercredi d'un appelé, le sixième militaire tué dans des affrontements avec des séparatistes albanais dans cette province du sud de la Serbie.

Plusieurs centaines de parents venus des quatre coins de la Serbie ont protesté bruyamment hier à Belgrade devant le siège de l'état-major de l'armée yougoslave (VJ), scandant: « Rendez-nous nos fils », « Nous sommes pour la paix », « Cela suffit », « Envoyez les fils d'officiers au Kosovo ».

Ils exigeaient que leurs fils puissent faire leur service militaire hors du Kosovo, considérant que rien ne justifie la présence de l'armée dans la province, cette dernière n'étant l'objet d'aucune agression étrangère.

Après deux heures de protestations, ils ont été reçus à l'état-major, où un général leur a opposé une fin de non-recevoir. « Personne, pas même le chef d'état-major, n'est habilité à ordonner le retrait de ces soldats ni à changer leur affectation », a déclaré le général Gradimir Zivanovic, chef du service d'information de l'armée.

« La VJ a pour mission de protéger les frontières du pays », a-t-il dit, expliquant que l'armée avait dû relever ceux qui venaient de terminer leur service militaire par des conscrits des classes de septembre, décembre et mars derniers.

Le général a confirmé la mort mercredi au Kosovo d'un appelé, Zoran Andjelkovic, de Vranje (sud de la Serbie), tué lors d'une attaque par des séparatistes albanais contre un convoi militaire, selon lui. C'est le sixième militaire yougoslave tué au Kosovo. Les forces de sécurité serbes ont eu 27 tués depuis le début de l'année dans la province, où les combats ont fait plus de 300 morts côté albanais.

Les parents protestataires ont an-



PHOTO REUTERS

Plusieurs centaines de parents venus des quatre coins de la Serbie ont protesté bruyamment, hier, à Belgrade, devant le siège de l'état-major de l'armée yougoslave.

noncé qu'ils allaient protester à nouveau aujourd'hui au même endroit.

« Mon fils est sous les drapeaux depuis mars. Il a été affecté début juin au Kosovo. J'ai reçu une seule lettre de lui, postée à Djakovica (ouest de la province), dans laquelle il écrit qu'ils passent leurs nuits dans des tranchées », a dit Gordana Pesic, de Smederevska Palanka, à l'est de Belgrade.

Zoran Jakovljevic, de Nis, est lui aussi sans nouvelles de son fils transféré il y a un mois de Valjevo au Kosovo. « J'ai essayé de me rendre à la caserne de Pec (ouest du

Kosovo) mais on ne m'a pas laissé entrer. Je veux que mon fils puisse rentrer, ce n'est pas sa guerre, ce n'est pas notre guerre, le Kosovo ne nous intéresse pas », lance-t-il.

Une cinquantaine de parents étaient venus de Subotica, en Voïvodine, où vit une forte minorité hongroise, emmenés par Jozef Kasa, le maire hongrois de cette ville. « Après seulement deux mois de service, mon fils a été envoyé à la frontière avec l'Albanie. Il nous a écrit une fois, disant qu'il va bien mais qu'il a peur », a raconté l'un d'entre eux.

La plupart des parents affirment

que ces jeunes appelés ont été transférés au Kosovo, à Djakovica et Prizren (sud), dans la nuit du 7 au 8 juin, lorsque les combats faisaient rage.

Selon Aleksandra Brankovic, du Centre d'action anti-guerre, organisation non gouvernementale, deux autobus venant de Sabac (ouest de la Serbie) avec des parents à bord ont été refoulés hier par la police près de Belgrade.

Mercredi, le Monténégro a demandé, dans une résolution votée par son parlement, le rappel de ses soldats effectuant leur service militaire au Kosovo.

La guerre du tabac, enjeu électoral aux États-Unis

Agence France-Presse
WASHINGTON

La guerre du tabac devient un enjeu électoral aux États-Unis après le rejet par le Sénat d'une loi visant à renforcer les contrôles et augmenter les taxes sur le tabac.

Le président démocrate Bill Clinton, se déclarant très déçu par le vote du Sénat, a majoritairement républicain, a estimé que les électeurs puniraient le parti républicain aux élections législatives de novembre.

« Il se peut que le dernier vote sur cette législation ait en fait lieu le jour de l'élection » lorsque les électeurs voteront pour renouveler l'ensemble de la Chambre des représentants et le tiers du Sénat, a estimé pour sa part le sénateur démocrate Edward Kennedy, adversaire acharné du tabac.

Mais les républicains, pour qui la législation débattue au Sénat comprenait une augmentation

inacceptable de la taxe sur les cigarettes et des dépenses inconsidérées dépassant les recettes envisagées, ont déjà prévu de se protéger des accusations de collusion avec l'industrie du tabac.

Le speaker (président) de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, à peine le vote conclu au Sénat, a promis de soumettre à la Chambre, le mois prochain, une nouvelle loi visant à lutter contre le tabagisme et la prise de drogues par les jeunes. Suivant une loi du Texas, le Congrès encouragerait ainsi les États à confisquer les permis de conduire des adolescents qui fument du tabac.

« Notre but est de réduire le tabagisme des jeunes, pas d'augmenter les impôts », a affirmé M. Gingrich, énonçant la philosophie républicaine. Le vote du Sénat représente « une défaite pour Ted Kennedy et ces progressistes qui veulent accroître le rôle du gouvernement », selon M. Gingrich.

La législation débattue pendant près de qua-

tre semaines au Sénat visait à renforcer les restrictions sur l'industrie du tabac - qui serait tombée sous la coupe de l'administration fédérale chargée du contrôle des médicaments et des aliments (FDA) - et à lui faire endosser une partie des dépenses publiques de santé.

Mais les cinq grands groupes de tabac, qui l'an dernier avaient conclu un accord de principe avec 40 États à qui ils auraient versé 368 milliards de dollars sur 25 ans en échange d'une immunité judiciaire, se sont rebiffés après que le Sénat eut décidé d'éliminer toute immunité.

L'industrie, jouant sur les inquiétudes de 50 millions de fumeurs, a lancé une vaste campagne publicitaire pour expliquer aux consommateurs qu'ils payeraient de leurs poches les milliards de dollars que le Sénat se faisait fort de recueillir en nouvelles taxes.

La campagne publicitaire et l'opposition de nombreux sénateurs républicains opposés à toute atteinte à la libre entreprise ont condamné la proposition de loi.

REPÈRES / ÉTATS-UNIS - IRAN

Enfin, la normalisation?

JOONEED KHAN

Le président américain Bill Clinton a endossé hier l'appel lancé la veille par le secrétaire d'État Madeleine Albright à l'Iran en vue de rebâtir « une confiance mutuelle » après 20 ans de brouille.

« Je suis d'accord avec ce qu'elle a dit, nous en avons longuement parlé avant son discours », a dit Clinton à la Maison Blanche. « Ce que nous souhaitons, c'est une réconciliation authentique basée sur la réciprocité », a-t-il ajouté.

Cette ouverture, annoncée à temps pour les manchettes télévisées de mercredi soir aux États-Unis, concrétise une tendance amorcée depuis l'élection de Mohammad Khatami à la présidence de l'Iran en août dernier: porté au pouvoir par des jeunes avides de changement, il avait proposé, dans une interview au réseau CNN, d'accroître les échanges « entre les peuples iranien et américain ».

Il s'en est suivi une diplomatie « du matelas », avec l'envoi de lutteurs américains en Iran, et « du gazon », qui verra dimanche l'Iran

et les États-Unis s'affronter au stade de Gerland, en France, dans le cadre du Mondial du soccer 1998.

Washington a entre-temps assoupli l'octroi de visas aux Iraniens et facilité les voyages d'Américains en Iran. Surtout, Clinton a écarté récemment les sanctions prévues par la loi d'Amato contre des firmes étrangères (un consortium franco-russo-malaisien) qui a conclu un contrat gazier de 2 milliards de dollars en Iran.

La mise en échec de la stratégie anti-irakienne de Washington par l'alliance franco-sino-russe à l'ONU, le minage de la politique arabe de Clinton par l'intransigeance d'Israël sur la Palestine, le rapprochement irano-arabe, le pourrissement des contentieux gréco-turc et afghan, et plus récemment les essais nucléaires indiens et pakistanais, ont par ailleurs projeté l'Iran comme pièce incontournable de l'échiquier régional.

Côté iranien, Khatami a orienté la vie politique et culturelle vers un pluralisme accru. Il s'apprête à ouvrir l'économie au secteur privé et à l'investissement étranger. Mais il a fort à faire avec les « durs » du régime, qui font un procès au maire

de Téhéran Gholam Hossein Karbachi et veulent la tête du ministre de l'Intérieur Abdollah Nouri, deux de ses plus solides alliés, et qui ont fait fermer deux journaux pro-Khatami.

Dans un message qui sera diffusé dimanche, Clinton espère que le match de soccer Iran-États-Unis soit « une autre étape vers la fin de la brouille entre nos deux pays ». Mais son administration a indiqué dès hier qu'elle « ne rendrait pas publiques dans l'immédiat » les mesures qu'elle envisage pour encourager l'Iran à normaliser les relations. Elle exige plutôt que Téhéran « autorise » un dialogue « entre gouvernements » et le « reconnaisse publiquement ».

Les Iraniens restent donc prudents, voire méfiants. « Les paroles doivent être suivies d'actes concrets », a commenté hier Kamal Kharazi, le ministre des Affaires étrangères, en visite à Madrid. « Les États-Unis nous empêchent de construire des oléoducs, ce qui coûte cher à tout le monde, y compris aux Américains », a-t-il ajouté. Hadi-Nedjad Hosseini, ambassadeur à l'ONU, a salué « le ton positif » des États-Unis, mais réclamé

lui aussi « des actes concrets ».

Sans geste concret (il n'est même pas question de lever le gel des avoirs iraniens aux États-Unis, en place depuis la séquestration de 52 Américains pendant 444 jours en 1979-81), Khatami et ses amis ne peuvent guère réagir positivement sans s'affaiblir davantage face aux durs de Téhéran, partisans de l'ayatollah Khamenei, le Guide de la République islamique.

Dans son discours mercredi devant la Asia Society de New York, Mme Albright a parlé avec respect de la « République islamique ». « Aucune société ne saurait ignorer la civilisation orientale et islamique ni le fait que le président Khatami mérite le respect parce qu'il est le choix du peuple iranien », a-t-elle dit.

« Nous respectons la souveraineté de l'Iran et son farouche désir de préserver son indépendance. Nous ne cherchons pas à renverser son gouvernement », a-t-elle ajouté. Après 20 années d'expérience d'isolement et de déstabilisation, dont 10 années d'une guerre par Saddam Hussein interposé, les Iraniens ne se laisseront pas convaincre sans preuves.

Politique

Luc Lavoie, de National, est un ami proche de Bouchard

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est un ami très proche que le premier ministre Bouchard a recommandé pour le contrat planteur de communications relativement à l'entente Québec-Terre-Neuve sur Churchill Falls. La conférence de presse ratée a coûté 1,4 million en fonds publics.

L'ancien chef de cabinet du premier ministre, Luc Lavoie, a toujours maintenu des contacts étroits avec M. Bouchard. Les deux familles ont même passé du temps ensemble en vacances en Californie l'an dernier. Dès son arrivée aux affaires à Québec, M. Bouchard avait fait jaser dans les milieux péquistes en soupant dans un restaurant huppé du centre-ville de Montréal avec Luc Lavoie et Luc Beauregard, patron de National. Tous deux sont des fédéralistes convaincus.

Avec des contacts aussi fréquents, les propos de M. Bouchard, samedi, ont fait froncer les sourcils à ceux qui les connaissent. Confirmant les informations de *La Presse* voulant qu'il ait lui-même suggéré National pour préparer cette annonce, M. Bouchard avait soutenu : « J'ai dû mentionner le nom de National à la fin (de la réunion). Et je me suis souvenu que M. Lavoie, qui a été mon chef de cabinet à Ottawa et qui est un excellent communicateur, était à National. J'ai aussi mentionné son nom. »

Attaqué de nouveau hier à l'Assemblée nationale, M. Bouchard ne parlait plus de l'effort de mémoire qu'il aurait dû faire pour se souvenir de son ancien bras droit. Il était plus catégorique. « J'ai mentionné que je connais quelqu'un qui est là, qui est M. Lavoie, qui est un très bon communicateur, que je pense que nous aurions de très bons services dans le contexte délicat où nous sommes (l'annonce devait rester confidentielle) », a dit M. Bouchard.

Véritable aubaine en fin de session pour l'opposition libérale, l'affaire de ce contrat planteur pour une conférence de presse ratée s'est poursuivie hier à l'Assemblée nationale. Le critique libéral à l'Énergie, Christos Sirros, s'est dit stupéfait que Québec ait donné le feu vert à cet événement sans avoir une idée des coûts. « Quand on organise un party, on demande comment cela va coûter », a lancé M. Sirros. Selon lui, les conseillers du premier ministre, Jean-Roch Boivin et Me Hubert Thibault, chef de cabinet, devraient être carrément congédiés pour ne pas avoir sonné l'alarme sur les factures prévisibles de « ce mégaspectacle ».

Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, a d'ailleurs coupé les ailes hier aux explications fournies par Québec jusqu'ici. Le choix de Churchill Falls pour faire l'annonce a augmenté la facture. « Le site n'est pas l'explication pour les coûts. Le problème ici, ce sont les coûts des services fournis par M. Luc Lavoie. M. Tobin a aussi dissipé un doute que le gouvernement avait laissé planer à l'Assemblée nationale. National n'avait aucun mandat de Terre-Neuve. À Québec on laissait même entendre que le choix de cette firme avait été approuvé par M. Tobin. »

Pour l'opposition, le député Jacques Chagnon a aussi réclamé que l'on dépose la totalité des factures payées par Hydro à National. Les pièces déposées d'abord couvraient seulement la conférence de presse de mars. Ensuite, le ministre Chevette avait déposé les factures liées à une conférence de presse avortée en décembre et celles associées au travail que continuait de faire National après l'annonce du 9 mars. Or ces factures ne vont que jusqu'à avril bien que ce ne soit que lundi dernier, le 15 juin, qu'Hydro et National ont mis fin au contrat qui les liaient.

Hier, le ministre des Richesses naturelles, Guy Chevette, forcé de justifier les décisions prises par d'autres, a souligné que sous le gouvernement Bourassa, en 1993, Hydro avait confié un contrat de 10 millions à National. Luc Beauregard est proche du P.L.Q. Or, ce contrat touchait la publicité et les relations publiques pour un vaste programme de remplacement des thermosats, un projet relégué aux oubliettes par Hydro. National avait poursuivi Hydro pour bris de contrat, un procès avait été entamé mais une entente à l'amiable était intervenue entre Hydro et National, quelques mois avant que la firme de relations publiques n'obtienne le contrat de Churchill Falls.

La Cour suprême reconnaît le droit d'imposer une taxe de vente aux Indiens

Presse Canadienne
OTTAWA

La Cour suprême du Canada a reconnu hier au Nouveau-Brunswick le droit d'imposer une taxe de vente aux autochtones, mettant ainsi un terme à un conflit vieux de cinq ans entre les Amérindiens et le gouvernement.

La décision, qui était attendue par plusieurs provinces, a aussitôt été dénoncée par des leaders autochtones comme une atteinte aux droits des leurs.

La plus haute instance au pays a statué que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'enfreignait pas la Loi des Indiens lorsqu'il a imposé, il y a cinq ans, une taxe de vente de 11 % sur les achats effectués à l'extérieur des réserves.

L'imposition de la taxe avait déclenché des manifestations d'autochtones en colère en 1993, l'escouade anti-émeute avait dû

intervenir et des dizaines de protestataires avaient été arrêtés pour avoir bloqué des autoroutes.

Auparavant, les autochtones étaient exemptés de taxes sur tous les achats effectués pour leur consommation personnelle, que ce soit à l'intérieur ou hors des réserves.

Renversant en cela une décision de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, la Cour suprême a jugé, par cinq voix contre deux, que l'exemption de taxes sur les biens achetés dans les réserves, prévue par la Loi des Indiens, ne s'applique pas aux biens achetés hors de la réserve et ramenés à domicile.

Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a souligné que la décision n'avait qu'une portée pratique limitée dans cette province, puisque la taxe de vente provinciale y a été remplacée l'an dernier par une taxe de vente harmonisée de 15 %, administrée et

perçue par le gouvernement fédéral dans les trois provinces atlantiques.

« Cela a un impact beaucoup plus important sur d'autres juridictions que le Nouveau-Brunswick », a déclaré M. Blanchard à Fredericton.

Deux juges dissidents ont cependant donné raison à l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick, le défendeur dans cette cause.

« Étant donné la réalité de la vie dans les réserves de cette province, en particulier le peu de commerces présents à l'intérieur des réserves, restreindre l'exemption de taxes aux achats faits dans les réserves du Nouveau-Brunswick signifie à toutes fins pratiques qu'il n'y a aucune exemption possible », a écrit le juge Ian Binnie, nommé tout récemment à la Cour suprême.

Réagissant au jugement, le leader autochtone québécois Ghislain Picard y voit une deuxième attaque

en autant de semaines contre les droits des autochtones en matière de taxation.

Les Mohawks de la réserve de Kahnawake, en banlieue de Montréal, menacent d'instaurer des frais de passage aux usagers de la Voie maritime, des routes et des chemins de fer traversant la réserve pour protester contre le projet de modification du mode de prélèvement des taxes sur les cigarettes. Désormais, le gouvernement prélèverait la TVQ à la source pour freiner la vente de tabac non taxé à des non-autochtones.

Les leaders autochtones du Nouveau-Brunswick soutiennent que le jugement nuira aux relations entre les autochtones et le gouvernement. « Cette décision illustre l'attitude ségrégationniste du gouvernement envers les premières nations du Canada », a déclaré Phil Fontaine, grand chef de l'Assemblée des premières nations, par voie de communiqué.



Louise Beaudoin

Québec débloque 40 millions de plus pour l'achat de livres

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement débloquera 40 millions additionnels d'ici trois ans pour l'achat de livres et de documents dans les bibliothèques publiques.

Cette somme s'ajoutera aux 15,8 millions accordés annuellement aux bibliothèques municipales et scolaires pour l'achat de livres.

« L'aide financière totale permettra l'acquisition annuelle de 1,6 million de livres par les bibliothèques publiques, soit une augmentation de 50 pour cent par rapport au rythme actuel », a déclaré la ministre de la Culture, Louise Beau-

doin, en lançant hier sa politique du livre devant un aréopage du milieu culturel, à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec.

La politique gouvernementale du livre implique également que des programmes de sensibilisation à la lecture seront mis en place, à l'intention des élèves dans les écoles et pour les groupes communautaires qui interviennent auprès des enfants dans les milieux défavorisés.

« Si on veut que les gens lisent, il faut cultiver le goût de la lecture », a dit Mme Beaudoin en notant que 43 pour cent des Québécois admettent lire peu ou pas du tout.

L'augmentation du budget

d'achat de livres va satisfaire les librairies agréées car c'est chez elles que les bibliothèques publiques doivent, en vertu de la loi, se procurer les volumes qu'elles achètent.

Par ailleurs, Mme Beaudoin attend pour l'automne le rapport du comité spécial qu'elle a créé pour étudier le problème du prix trop élevé des livres au Québec.

Il se vend pour 600 millions de dollars de livres annuellement au Québec.

Enfin, l'annonce de la politique québécoise du livre est survenue le lendemain même où l'Assemblée nationale votait à l'unanimité le projet de loi 403, qui crée la Grande Bibliothèque du Québec.

EN BREF

Poisson de fond: une stratégie plus généreuse que prévu

■ La nouvelle Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, qui devrait être annoncée aujourd'hui, sera plus généreuse qu'on ne l'avait d'abord cru, a appris la Presse Canadienne. Le programme d'aide, doté d'un budget estimé entre 750 à 800 millions, suit presque à la lettre les recommandations d'un comité parlementaire multipartite, a soutenu la source de la Presse Canadienne. La somme prévue permettra de maintenir la Stratégie, parfois identifiée par son sigle TAGS, en vigueur jusqu'à la date initialement prévue pour son échéance, soit mai 1999. La nouvelle Stratégie inclura un projet de diversification de l'emploi orienté spécifiquement vers les employés d'usines de transformation du poisson. Plusieurs centaines de millions de dollars devraient aussi être alloués aux travailleurs de la côte Ouest touchés par une crise semblable dans la pêche au saumon.

Effet de serre

■ La très nette progression des gaz à effet de serre dans l'atmosphère obligera bientôt le Québec à implanter des programmes d'économie d'énergie destinés à réduire la pollution atmosphérique. À ce propos, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, recommandera bientôt au gouvernement de créer un comité interministériel sur les changements climatiques dont le mandat sera d'élaborer une stratégie québécoise d'intervention. Le ministre Bégin proposera également au gouvernement d'endosser le Protocole de Kyoto de 1997 sur les changements climatiques, protocole visant à stabiliser les gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère aux niveaux constatés en 1990.

Allégations de harcèlement sexuel contre le colonel Serge Labbé

■ La police militaire mène actuellement une enquête sur des allégations de harcèlement sexuel contre le colonel Serge Labbé, l'ex-commandant de la mission canadienne en Somalie, et sur la façon dont cette affaire a été traitée par le lieutenant-général Bill Leach, actuellement commandant de l'armée de terre. Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a confirmé la tenue de l'enquête sur les allégations et la façon dont elles ont été traitées. Selon une note datant de 1996, le colonel Labbé aurait fait des avances non sollicitées à une jeune femme employée au collège des officiers qu'il commandait à l'époque. La note a été rédigée par un sous-officier qui affirme l'avoir remise en mains propres à Bill Leach, qui était alors commandant adjoint de l'armée. Interrogé, mercredi, sur ce qu'il avait fait à la suite de ces allégations, le lieutenant-général Leach a déclaré qu'il ne se rappelait pas qu'on lui en ait parlé, et a dit ignorer si les allégations contre le colonel Labbé avaient fait l'objet d'une enquête.

Un statut pour les conjoints de fait

■ Le gouvernement québécois s'apprête à accorder une certaine forme de reconnaissance aux conjoints de fait. « Il n'est pas de l'intention du gouvernement de bouleverser l'institution du mariage mais nous sommes disposés à assurer la reconnaissance juridique et sociale des unions de fait », a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, Serge Ménard. La reconnaissance concernera non seulement les conjoints de sexe opposé, mais aussi les conjoints de même sexe, a expliqué le ministre. Des consultations publiques seront organisées sur les questions nécessitant des modifications législatives. Mais le ministre Ménard ne pouvait préciser hier quand seront tenues ces audiences publiques.

MACHINE À RATON LAVEUR
Mélangez astucieusement quelque nourriture à votre linge sale, et le raton laveur, habité à laver ses aliments, nettoiera du même coup vos effets sans s'en apercevoir!

TEXTE ET DESSIN: JACQUES CARELMAN

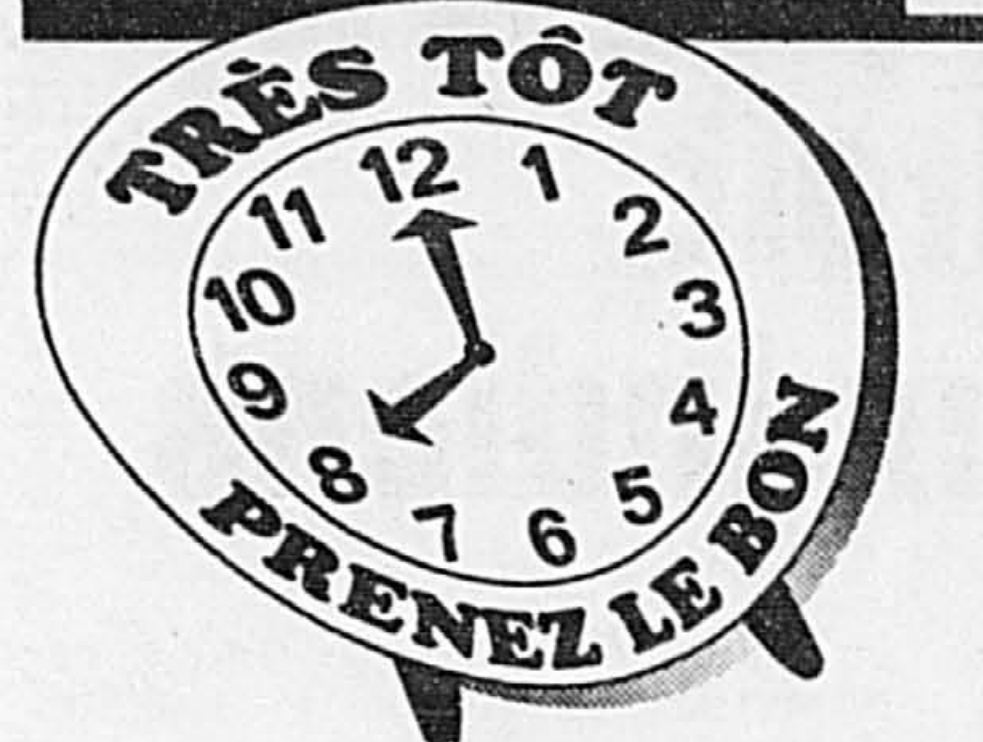
Tout se trouve, tout se vend.

Les petites annonces

La Presse

285-7111

Les petites annonces



Numéro 285-7111

La Presse

DÈS 8 HEURES

HEURES DE TOMBÉE
Les petites annonces régulières
Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution
Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent
Annonces encadrées
48 h avant la parution

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30

INTERURBAIN SANS FRAIS
1 800 361-5013
TÉLÉCOPIÉ : 848-6287



100 Immobilier

- 100 VISITES LIBRES**
V.M.R., 47 Viviane, cott., 3
13 à 16h, 319 0005, 738-3288
- 105 LAVAL RIVE-NORD**
SUPER AUBAINE! Fabreville,
split dans un croissant, 3
c.a.c., garage, 5-sol fini, 9000
pi. car. terrain, seulement
114 000 \$, L. Lockhead 682-
0101, ReMax 2000 inc. c.n.r.
- 106 RIVE-SUD**
BORD DE L'EAU, Boucherville,
7 pces, 5-sol fini, garage,
occasion unique, 189 000 \$,
450-619-2400
- 109 LAURENTIDES**
BROSSARD, grand condo 3
ch, boisé, garage, foyer, 129 000 \$,
450-466-3226 ou 450-832-5298
- 109 LAURENTIDES**
BORD LAC, 15 km St-Donat,
maison de maître, 4 pces, 11-
12 pces, 2500 \$, 450-437-9637
- 109 LAURENTIDES**
L'ANNONCIATION, cas. Castor,
bord de l'eau, maison boisée,
3 pces, 2500 \$, 450-437-9637
- 109 LAURENTIDES**
LAC FAWN, lots, accès plage,
100 \$mois, 633-7197
- 109 LAURENTIDES**
MT ST SAUVEUR, condo 2
ch, 3 ch, 227-1179
- 109 LAURENTIDES**
ST-ADOLPHE D'HWARD,
grande maison neuve, bord
de l'eau, 359 000 \$, 1-819-327-2639
- 109 LAURENTIDES**
STE-ADELE, maison, 2 ch,
flanc de montagne, 454-1359
- 109 LAURENTIDES**
STE-AGATHE, maison 4 ch,
face golf, accès lac, 132 000 \$,
819-326-8358
- 109 LAURENTIDES**
ROSEMERIE, urgent! Divorce,
Luxeux cott., 219 000 \$,
Pas d'agent, 621-8999

- 100 Immobilier**
Achats - Vente - Echange
Visites libres... 100
Ile de Montréal... 101
Centre-ville... 102
Vieux-Montréal... 103
Laval, Rive-Nord... 105
Rive-Sud... 106
Banlieue ouest... 107
Banlieue est... 108
Laurentides... 109
Estrie, Cantons de l'Est... 110
Extérieur de Montréal... 111
Nord de l'eau... 112
États-Unis, hors frontières... 113
Condominiums, copropriétés... 115
Maisons de campagne, domaines... 116
Chalets, terrains... 117
Maisons mobiles... 118
Propriétés à échanger... 119
Propriétés demandées... 120
Fermes, terres... 121
Terrains résidentiels... 122
Prêts hyp. / résidentiels... 123
Reprises de finance... 124
Divers... 129
- 200 Marchandises et services**
Marchandises
Équipements téléphoniques... 202
Audiovisuel... 203
Instruments de musique... 205
Appareils électroménagers... 206
Mobiliers, articles maison... 207
Châlets, chalets... 208
Vêtements, fourrure... 210
Collections... 211
Antiquités, artisanat, œuvres d'art... 212
Bijoux, objets précieux... 213
Livres... 214
Le coin de l'ordinateur... 217
Animaux... 220
Perdu... 221
Trouvé... 222
Piscines... 224
Bois de foyer... 225
Pépinières... 226
Santé, produits naturels... 227
Équipements de bureau... 228
Imprimerie... 229
Machinerie, outils... 231
Équipements commerciaux... 232
Matériaux de construction... 233
Marchandises diverses... 235
On demande à acheter... 236
Encas... 237
Vente de garage... 238
Vente de charité... 239
Marché aux puces... 240
- 300 Emploi**
Offres d'emploi (encadrées seulement)
Programmes de formation... 303
Postes cadres et professionnels... 304
Santé, services communautaires... 306
Éducation, enseignement... 307
Gardiens... 308
Bureaux... 310
Informatique... 313
Assurance... 316
Secteur automobile... 317
Vente, commerce... 319
Immobilier... 320
Clubs, hôtels, restaurants... 322
Alimentation... 323
Imprimerie, infographie... 324
Technique, métiers, sous-traitance... 325
Coiffure, esthétique... 327
Industrie du vêtement... 328
Industriel, manufacturier... 329
Entretien, sécurité, conciergerie... 331
Services domestiques... 334
Musiciens, artistes... 337
Mannequins, modèles... 339
Emplois divers... 340
Emplois hors Québec... 341
Emplois divers à temps partiel... 342
Emplois demandés... 343
Méthodes de recherche d'emploi... 348
Bénévolat... 349
- 400 Services personnels**
Entretien, rénovation... 403
Électrique... 404
Entrepreneurs... 405
Planchers... 406
Peinture, décoration... 407
Psychiatrie, dépannage... 408
Transport, déménagement... 409
Gardiens, gardiennage... 410
Professionnels... 411
Musiciens, artistes... 412
Esthétique, coiffure... 413
Rédaction, traduction... 414
Traitement de textes... 415
Travail de bureau... 416
Préparation de CV... 417
Aide aux personnes... 418
- 500 Transport et véhicules automobiles**
Machinerie diverse... 501
Camions, 4 x 4, fourgonnettes... 511
Autos à vendre... 550
Autos, camions antiques... 555
Financement véhicules... 558
Services divers... 560
313, achat, vente, location, échange... 565
Entretien et réparations... 567
Pièces et accessoires... 568
- 600 Loisirs et véhicules récréatifs**
Articles / équipements de sport... 605
Camping, chasse et pêche... 606
Vélo, ski, golf... 608
Séjours, excursions... 610
- 700 Affaires***
Propositions d'affaires (encadrées seulement) 700

- 800 Avis***
Avis légaux, appels d'offres... 801
Avis divers... 805
Communiqués... 810
Avis de dissolution, changements de nom... 850
- 900 Décès, prières, remerciements**
Remerciements... 995
Prières... 997
Décès... 999

MARCHÉ AUX PUCES

3 LIGNES 7 JOURS 24,99\$ + taxes

(1,19 \$ par ligne supplémentaire par jour) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté ou reporté au-delà du jour de publication. De plus, d'être porteur de privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'entraîne en rien la facturation qui s'établit d'après le nombre de jours de publication. Les annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

La Presse

Les petites annonces

285-7111

Appels interurbains sans frais :

1 800 361-5013

AVIS : Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution.

- 100 VISITES LIBRES**
V.M.R., 47 Viviane, cott., 3
13 à 16h, 319 0005, 738-3288
- 105 LAVAL RIVE-NORD**
SUPER AUBAINE! Fabreville,
split dans un croissant, 3
c.a.c., garage, 5-sol fini, 9000
pi. car. terrain, seulement
114 000 \$, L. Lockhead 682-
0101, ReMax 2000 inc. c.n.r.
- 106 RIVE-SUD**
BORD DE L'EAU, Boucherville,
7 pces, 5-sol fini, garage,
occasion unique, 189 000 \$,
450-619-2400
- 109 LAURENTIDES**
BROSSARD, grand condo 3
ch, boisé, garage, foyer, 129 000 \$,
450-466-3226 ou 450-832-5298
- 109 LAURENTIDES**
BORD LAC, 15 km St-Donat,
maison de maître, 4 pces, 11-
12 pces, 2500 \$, 450-437-9637
- 109 LAURENTIDES**
L'ANNONCIATION, cas. Castor,
bord de l'eau, maison boisée,
3 pces, 2500 \$, 450-437-9637
- 109 LAURENTIDES**
LAC FAWN, lots, accès plage,
100 \$mois, 633-7197
- 109 LAURENTIDES**
MT ST SAUVEUR, condo 2
ch, 3 ch, 227-1179
- 109 LAURENTIDES**
ST-ADOLPHE D'HWARD,
grande maison neuve, bord
de l'eau, 359 000 \$, 1-819-327-2639
- 109 LAURENTIDES**
STE-ADELE, maison, 2 ch,
flanc de montagne, 454-1359
- 109 LAURENTIDES**
STE-AGATHE, maison 4 ch,
face golf, accès lac, 132 000 \$,
819-326-8358
- 109 LAURENTIDES**
ROSEMERIE, urgent! Divorce,
Luxeux cott., 219 000 \$,
Pas d'agent, 621-8999
- 109 LAURENTIDES**
ST-JOVITE, région, Magnific
que lac, 10 pces, meublé,
99 000 \$, 1-416-419-0465
- 110 ESTRIE CANTONS DE L'EST**
CANTON D'ORFORD, l'est
à louer à louer avec option
d'achat ou à vendre, maison
7 pces, 4 ch., avec garage,
c.a.c., 450-532-2427
- 110 RIVE-SUD**
COQUETTE rés. avec plage
privée, prix très abordable,
Lac Mégantic 819-583-6907
- 110 RIVE-SUD**
DUNHAM, bord Lac Selby,
chalet-maison 5 1/2, meublé
renovée, garage, très pro-
pre, 150 000 \$, 454-5358
- 110 RIVE-SUD**
KNOWLTON, maison de
campagne, charpente inté-
rieure en gros bois d'œuvre,
par architecte, 2 ch., aires
ouvertes, foyer, 60 ares,
rueuse, panorama unique,
229 000 \$, 735-8793
- 110 RIVE-SUD**
ORFORD, cott. 3 ch, 2 1/2
s.bains, golf, 819-847-3736
- 111 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL**
A qui la chance? Cottage
Vauzelle, vue sur lac,
Deschambault (819) 292-3181
- 111 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL**
NOTRE-DAME-DES-BOIS
maison pièce sur pièce 1993,
262x28, 2 étages, 3 chambres,
12 1/2 acres boisées, rivière,
6 km du village, 96 000 \$
neg., 819-888-2906
- 112 BORD DE L'EAU**
LAC BROMPTON (Estrie),
3 ch, 2 s.bains, foyer, ba-
th, 179 500 \$, 819-646-2609
- 112 BORD DE L'EAU**
LAC MEGANTIC, terrain de
225 pi. façade directement
sur le lac, 32 292 pi. car. droit
de construire, 819-569-3579
- 112 BORD DE L'EAU**
PIERREFONDS, 18181, boul.
Gouin, bord de l'eau, 145 000
pièces boisées, pour dévelop-
pement, 259-5880
- 115 CONDOMINIUMS, COPROPRIÉTÉS**
Ile Paton, 4 1/2, 10e, tous
services, 82 000 \$, 682-2168
- 118 MAISONS MOBILES**
MAISON mobile, 10x40, tout
incl., sur cour, 666-8999
- 118 MAISONS MOBILES**
MAISON mobile, 10x40, tout
incl., sur cour, 666-8999
- 119 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER**
A ÉCHANGER PLUS DE 800
propriétés. Adam & Ass. Ctr.
Luc Vaillancourt, 947-4747
- 121 FERMES, TERRES**
ARUNDEL, montagne Tasse,
terre 135 acres, zone plan-
ché, 85 000 \$, 514-938-1416
- 121 FERMES, TERRES**
FERMETTE 120 acres avec
bâtiments et maison, près du
Vermont, 514-248-5557
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
A LA PLAINE, grands ter-
rains, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2,
3000 m, 0,60 \$pi. car.
ST-LIN, 1500 m car., 6000 \$
FERMETTES, 5000 \$par
lot, 514-248-5557
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
AU BORD DE L'EAU, à
louer, Rawdon, Chertsey,
financement disponible, prêt
à construire, 514-882-3281
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
CANTON D'ORFORD, semi
 indép., 2000 \$, 819-847-3736
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
MORIN HEIGHTS, 2 terrains
prêts, vue, hydro, sur place,
Inf. 514-226-6810
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
PRÉ- Radio-Canada, rue
Dorion, bord de l'eau, à
louer, 500 \$, 381-1871
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
ST-BASILE, 24 000 pi. car.
bord de l'eau, 321-9330
- 122 TERRAINS RESIDENTIELS**
TERREBONNE, bien situé,
25000 \$ 7900 \$, 964-2383
- 123 HYPOTHÉCAIRES / RESIDENTIEL**
Al 1ère, 2e bal. vente, notaire
Laberge jour, soir 729-4332
- 123 HYPOTHÉCAIRES / RESIDENTIEL**
ARGENT vite, 1ère, 2e,
3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e,
11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e, 101e, 102e, 103e, 104e, 105e, 106e, 107e, 108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e, 120e, 121e, 122e, 123e, 124e, 125e, 126e, 127e, 128e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e, 134e, 135e, 136e, 137e, 138e, 139e, 140e, 141e, 142e, 143e, 144e, 145e, 146e, 147e, 148e, 149e, 150e, 151e, 152e, 153e, 154e, 155e, 156e, 157e, 158e, 159e, 160e, 161e, 162e, 163e, 164e, 165e, 166e, 167e, 168e, 169e, 170e, 171e, 172e, 173e, 174e, 175e, 176e, 177e, 178e, 179e, 180e, 181e, 182e, 183e, 184e, 185e, 186e, 187e, 188e, 189e, 190e, 191e, 192e, 193e, 194e, 195e, 196e, 197e, 198e, 199e, 200e, 201e, 202e, 203e, 204e, 205e, 206e, 207e, 208e, 209e, 210e, 211e, 212e, 213e, 214e, 215e, 216e, 217e, 218e, 219e, 220e, 221e, 222e, 223e, 224e, 225e, 226e, 227e, 228e, 229e, 230e, 231e, 232e, 233e, 234e, 235e, 236e, 237e, 238e, 239e, 240e, 241e, 242e, 243e, 244e, 245e, 246e, 247e, 248e, 249e, 250e, 251e, 252e, 253e, 254e, 255e, 256e, 257e, 258e, 259e, 260e, 261e, 262e, 263e, 264e, 265e, 266e, 267e, 268e, 269e, 270e, 271e, 272e, 273e, 274e, 275e, 276e, 277e, 278e, 279e, 280e, 281e, 282e, 283e, 284e, 285e, 286e, 287e, 288e, 289e, 290e, 291e, 292e, 293e, 294e, 295e, 296e, 297e, 298e, 299e, 300e, 301e, 302e, 303e, 304e, 305e, 306e, 307e, 308e, 309e, 310e, 311e, 312e, 313e, 314e, 315e, 316e, 317e, 318e, 319e, 320e, 321e, 322e, 323e, 324e, 325e, 326e, 327e, 328e, 329e, 330e, 331e, 332e, 333e, 334e, 335e, 336e, 337e, 338e, 339e, 340e, 341e, 342e, 343e, 344e, 345e, 346e, 347e, 348e, 349e, 350e, 351e, 352e, 353e, 354e, 355e, 356e, 357e, 358e, 359e, 360e, 361e, 362e, 363e, 364e, 365e, 366e, 367e, 368e, 369e, 370e, 371e, 372e, 373e, 374e, 375e, 376e, 377e, 378e, 379e, 380e, 381e, 382e, 383e, 384e, 385e, 386e, 387e, 388e, 389e, 390e, 391e, 392e, 393e, 394e, 395e, 396e, 397e, 398e, 399e, 400e, 401e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 412e, 413e, 414e, 415e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e, 421e, 422e, 423e, 424e, 425e, 426e, 427e, 428e, 429e, 430e, 431e, 432e, 433e, 434e, 435e, 436e, 437e, 438e, 439e, 440e, 441e, 442e, 443e, 444e, 445e, 446e, 447e, 448e, 449e, 450e, 451e, 452e, 453e, 454e, 455e, 456e, 457e, 458e, 459e, 460e, 461e, 462e, 463e, 464e, 465e, 466e, 467e, 468e, 469e, 470e, 471e, 472e, 473e, 474e, 475e, 476e, 477e, 478e, 479e, 480e, 481e, 482e, 483e, 484e, 485e, 486e, 487e, 488e, 489e, 490e, 491e, 492e, 493e, 494e, 495e, 496e, 497e, 498e, 499e, 500e, 501e, 502e, 503e, 504e, 505e, 506e, 507e, 508e, 509e, 510e, 511e, 512e, 513e, 514e, 515e, 516e, 517e, 518e, 519e, 520e, 521e, 522e, 523e, 524e, 525e, 526e, 527e, 528e, 529e, 530e, 531e, 532e, 533e, 534e, 535e, 536e, 537e, 538e, 539e, 540e, 541e, 542e, 543e, 544e, 545e, 546e, 547e, 548e, 549e, 550e, 551e, 552e, 553e, 554e, 555e, 556e, 557e, 558e, 559e, 560e, 561e, 562e, 563e, 564e, 565e, 566e, 567e, 568e, 569e, 570e, 571e, 572e, 573e, 574e, 575e, 576e, 577e, 578e, 579e, 580e, 581e, 582e, 583e, 584e, 585e, 586e, 587e, 588e, 589e, 590e, 591e, 592e, 593e, 594e, 595e, 596e, 597e, 598e, 599e, 600e, 601e, 602e, 603e, 604e, 605e, 606e, 607e, 608e, 609e, 610e, 611e, 612e, 613e, 614e, 615e, 616e, 617e, 618e, 619e, 620e, 621e, 622e, 623e, 624e, 625e, 626e, 627e, 628e, 629e, 630e, 631e, 632e, 633e, 634e, 635e, 636e, 637e, 638e, 639e, 640e, 641e, 642e, 643e, 644e, 645e, 646e, 647e, 648e, 649e, 650e, 651e, 652e, 653e, 654e, 655e, 656e, 657e, 658e, 659e, 660e, 661e, 662e, 663e, 664e, 665e, 666e, 667e, 668e, 669e, 670e, 671e, 672e, 673e, 674e, 675e, 676e, 677e, 678e, 679e, 680e, 681e, 682e, 683e, 684e, 685e, 686e, 687e, 688e, 689e, 690e, 691e, 692e, 693e, 694e, 695e, 696e, 697e, 698e, 699e, 700e, 701e, 702e, 703e, 704e, 705e, 706e, 707e, 708e, 709e, 710e, 711e, 712e, 713e, 714e, 715e, 716e, 717e, 718e, 719e, 720e, 721e, 722e, 723e, 724e, 725e, 726e, 727e, 728e, 729e, 730e, 731e, 732e, 733e, 734e, 735e, 736e, 737e, 738e, 739e, 740e, 741e, 742e, 743e, 744e, 745e, 746e, 747e, 748e, 749e, 750e, 751e, 752e, 753e, 754e, 755e, 756e, 757e, 758e, 759e, 760e, 761e, 762e, 763e, 764e, 765e, 766e, 767e, 768e, 769e, 770e, 771e, 772e, 773e, 774e, 775e, 776e, 777e, 778e, 779e, 780e, 781e, 782e, 783e, 784e, 785e, 786e, 787e, 788e, 789e, 790e, 791e, 792e, 793e, 794e, 795e, 796e, 797e, 798e, 799e, 800e, 801e, 802e, 803e, 804e, 805e, 806e, 807e, 808e, 809e, 810e, 811e, 812e, 813e, 814e, 815e, 816e, 817e, 818e, 819e, 820e, 821e, 822e, 823e, 824e, 825e, 826e, 827e, 828e, 829e, 830e, 831e, 832e, 833e, 834e, 835e, 836e, 837e, 838e, 839e, 840e, 841e, 842e, 843e, 844e, 845e, 846e, 847e, 848e, 849e, 850e, 851e, 852e, 853e, 854e, 855e, 856e, 857e, 858e, 859e, 860e, 861e, 862e, 863e, 864e, 865e, 866e, 867e, 868e, 869e, 870e, 871e, 872e, 873e, 874e, 875e, 876e, 877e, 878e, 879e, 880e, 881e, 882e, 883e, 884e, 885e, 886e, 887e, 888e, 889e, 890e, 891e, 892e, 893e, 894e, 895e, 896e, 897e, 898e, 899e, 900e, 901e, 902e, 903e, 904e, 905e, 906e, 907e, 908e, 909e, 910e, 911e, 912e, 913e, 914e, 915e, 916e, 917e, 918e, 919e, 920e, 921e, 922e, 923e, 924e, 925e, 926e, 927e, 928e, 929e, 930e, 931e, 932e, 933e, 934e, 935e, 936e, 937e, 938e, 939e, 940e, 941e, 942e, 943e, 944e, 945e, 946e, 947e, 948e, 949e, 950e, 951e, 952e, 953e, 954e, 955e, 956e, 957e, 958e, 959e, 960e, 961e, 962e, 963e, 964e, 965e, 966e, 967e, 968e, 969e, 970e, 971e, 972e, 973e, 974e, 975e, 976e, 977e, 978e, 979e, 980e, 981e, 982e, 983e, 984e, 985e, 986e, 987e, 988e, 989e, 990e, 991e, 992e, 993e, 994e, 995e, 996e, 997e,

Économisez et envollez-vous grâce aux milles de voyage AIR MILES^{md} à la Baie!

Les originales et les meilleures!

Aubaines mystère

Magasinez
le samedi
dès 8 h 30
et le dimanche
dès 10 h!

Aujourd'hui plus le samedi 20 juin
et le dimanche 21 juin!

10 % à 50 % de rabais

25 % à 50 % de rabais

Sélection d'articles
à prix ordinaire!

**15 %
de rabais**
Gros électro-
ménagers
Beaumarck[®]
à prix
ordinaire

Gros électroménagers, rayon 627.

Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou l'une de celles offertes en magasin, pour connaître les exceptions, le détail et le règlement. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les articles des Aubaines mystère et des offres spéciales.

^{md/™} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES[™] International Holding N.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES[™] signifie milles de voyage AIR MILES[™] à moins que le contexte n'implique autre chose.

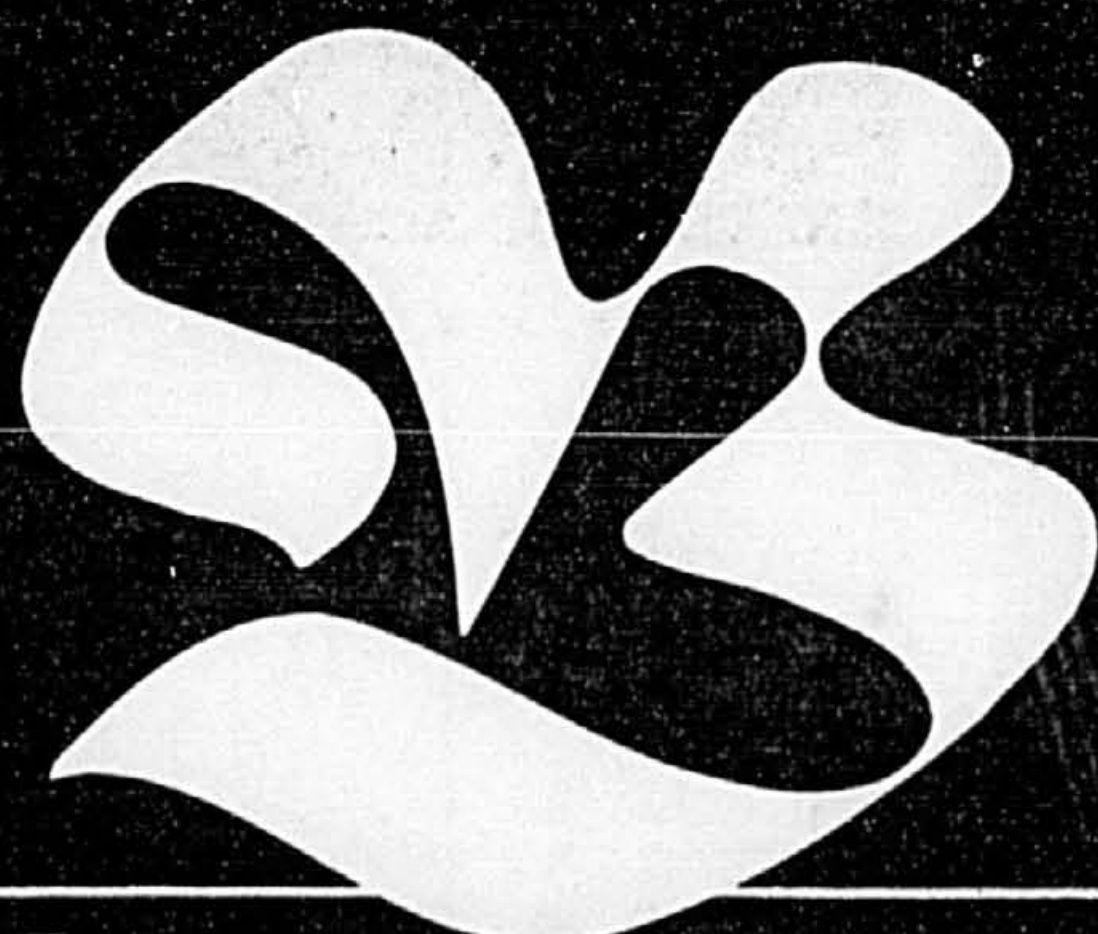
10 % à 25 % de rabais

Presque tous les articles
à prix ordinaire, de solde
ou de liquidation!



un geste de soutien

Lorsque vous achèterez une épinglette La Rose de l'espoir à \$ 8, la Baie fera don de \$ 8 au programme national Belle... et bien dans sa peur qui aide les femmes faisant face au cancer. Procurez-la vous aux comptoirs de produits de beauté et de fragrances.



MON MAGASIN
MON STYLE
— DEPUIS 1670 —